



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 311-26

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne tiendra une **consultation publique le mercredi 6 mai 2026, à 19 h**, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne.

Cette consultation publique porte sur le projet de règlement numéro 311-26, intitulé :

« *Règlement numéro 311-26 décrétant une dépense et un emprunt de 100 000 \$ pour le versement d'une quote-part dans le projet de prolongement du réseau électrique du rang Saint-Georges* ».

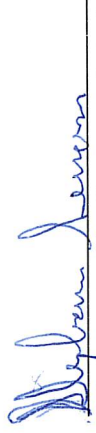
Le projet de règlement vise à autoriser la Municipalité à verser une quote-part municipale maximale de 100 000 \$ dans le cadre du projet de prolongement du réseau électrique appartenant à Hydro-Québec dans le rang Saint-Georges. Cette participation financière municipale serait financée par un emprunt sur une période de 25 ans et remboursée par l'imposition d'une taxe spéciale de secteur aux immeubles desservis par le prolongement du réseau électrique.

Le projet de règlement a été adopté par le conseil municipal lors de la séance du 20 avril 2026.

Toute personne intéressée pourra, lors de la consultation publique, faire entendre ses observations relativement à ce projet de règlement.

Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/>. Toute personne peut également obtenir une copie de ce projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec.

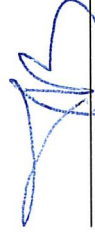
DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 1er MAI 2026.


Stéphanie Genois, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le 1^{er} mai 2026 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 1^{er} mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Mélanie Bourgeois, adjointe à la
direction et assistante-greffière